



## Association de Chasse et Pêche de La Prairie

574, rang du Coteau, Saint-Jacques-le-Mineur.

Case postale 1031 Napierville, QC, J0J 1L0

(450) 346-3457

[www.acpl.ca](http://www.acpl.ca)

Saint-Jacques-le-Mineur, 11 novembre 2017

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2017

#### AVIS DE CONVOCATION

Cher membre,

Votre Conseil d'administration a le plaisir de vous convoquer à l'assemblée générale annuelle, qui se tiendra le dimanche 3 décembre 2017 à 13h00, au chalet de l'Association de Chasse et Pêche de La Prairie, 574 Rang du Coteau, Saint-Jacques-le-Mineur, Québec.

**Les activités du champ de tir se termineront, pour l'occasion, à 12h00.**

Afin d'éviter la cohue au retour des vacances du Temps des Fêtes, nous vous signalons que la carte de membre est valide jusqu'au 31 décembre 2017 et qu'il est temps de renouveler celle-ci.

Voici un petit rappel concernant l'application de la loi #9 pour tous nos membres possédant des armes à autorisation restreinte.

- 1- Vous devez pratiquer le tir à la cible au moins une fois dans l'année et avoir rempli le registre prévu à cet effet.
- 2- Vous devez renouveler votre carte de membre avant le 31 décembre de l'année en cours.

Le champ de tir sera fermé pour la période des Fêtes, du lundi 18 décembre 2017 au samedi 13 janvier 2018 inclusivement. Au retour du congé des Fêtes, le Club sera ouvert le dimanche seulement jusqu'au mois d'avril 2018.

Nous vous invitons également à visiter régulièrement le site Internet [www.acpl.ca](http://www.acpl.ca) afin de vous informer des dernières nouvelles et activités de votre club.

Espérant vous accueillir en très grand nombre le dimanche 3 décembre prochain.

*Le Conseil d'Administration de l'Association de Chasse et Pêche de La Prairie.*

*Pascal Beaulieu,*

*Secrétaire.*